LETTRE
DE FEU M. LE PRÉSIDENT
DUPATY,
POUR JOINDRE AUX LETTRES
SUR L'ITALIE,
DU MÊME AUTEUR.

A PARIS,

Chez DESENNE, Libraire, au Palais-Royal, N°. 1 et 2.

1790.

Voici encore une des lettres écrites par feu M. le président Dupaty, durant le cours de son voyage en Italie. Des raisons particulières avoient empêché de l'insérer dans le recueil imprimé en 1788 : ces raisons n'existant plus, on se fait un devoir de la donner au public. Sans doute elle ne sera pas moins bieu accueillie que les autres. On y verra sur-tout comment, dans le commerce le plus intime, ce célèbre magistrat parloit des talens et de la vertu ; et l'on regrettera toujours plus, que la mort l'ait sitôt enlevé aux lettres et à la patrie.

LETTRE
DE FEU M. LE PRÉSIDENT
DUPATY.

A MADAME DUPATY.

De Marseille le 8 *Mars* 1785.

Je te dois compte, ma chère amie, de la ville d'Aix, c'est-à-dire, de M. de Castillon, qui fait seul, dans ce moment, l'ornement et le mérite de la ville d'Aix. C'est peut-être le premier homme que je n'aie pas trouvé inférieur à sa réputation : je crois même qu'il la passe. Il est du petit nombre des Magistrats qui ont porté le flambeau de l'esprit philosophique dans l'étude, les travaux et

l'application des loix; il joint à une érudition immense un grand choix d'érudition, et, ce qui est plus incompatible, ou du moins plus rare, l'art de l'apprécier ce qu'elle vaut, et de n'en jamais abuser. Il voit la société dans la nature, et non pas la nature dans la société, la morale particulière dans la morale universelle, et non la morale universelle dans la morale particulière. Il réunit l'expérience de près de cinquante ans de travaux, de vertus et de malheurs. Enfin, il orne son mérite par un extérieur simple, noble, doux, affable, qui, loin de repousser les malheureux, les appelle; loin de les effrayer, les rassure; loin de les allarmer, les console; et il le voile par sa modestie. Cependant, il ne l'a pas assez bien voilé pour qu'il ait échappé à l'envie, et il vérifie le proverbe que *nul*

n'est prophête dans son pays. Il ne l'est pas du moins dans son parlement : on accuse sa doctrine de philosophie et son cœur d'humanité. A la vérité, ce ne sont pas les bons et vrais magistrats de cette compagnie qui lui font ce reproche : ils l'honorent au contraire infiniment sous ces deux rapports : mais les bons et vrais magistrats ne sont pas plus communs au parlement d'Aix que dans les autres parlemens du royaume.

La jurisprudence criminelle de ce tribunal est excessivement sévère : on m'en a cité des exemples récens qui font frémir. Toutes les maximes barbares de nos criminalistes y sont encore dans toute leur vigueur. On y est tout prêt à nier que M. Castillon soit vertueux, parce qu'il veut continuellement les adoucir; parce qu'il se montre humain en toute occasion. Il a pourtant

fait quelques prosélytes, qui ne laissent pas quelquefois de remporter quelques petits triomphes sur l'ignorance, l'habitude, l'orgueil et le naturel dur des provençaux.

Le caractère distinctif de l'esprit, ou plutôt de la raison de M. de Castillon, est de douter de tout, beaucoup même (dit-il plaisamment), de la vérité. Il y a du vrai, dit-il, dans tout ce qui est faux, et du faux dans presque tout ce qui est vrai.

Ce magistrat que l'on accusoit de porter dans la place d'avocat-général un esprit ardent, un zèle fanatique, et qui peut-être n'a pas toujours été exempt de ce reproche, est aujourd'hui, dans celle de procureur-général, un mélange incroyable d'activité et de modération, de zèle et de mesure. Enfin, il fait tout le bien qui n'est pas mal,

et ne se permet jamais qu'à la dernière extrémité le mal qui quelquefois est un bien.

J'ai encore admiré dans un magistrat de cet âge, et sur-tout dans sa place, un attachement constant aux vrais principes de la vraie magistrature. Les bienfaits et les graces de la cour n'ont point fait disparoître le peuple à ses yeux : il le voit toujours ; il le voit par-tout ; il le voit jusques dans le roi. Il s'afflige de ce que les parlemens n'ont pas adopté le systême de rappeller toujours les états-généraux aux souverains ; d'abdiquer la prétention d'être les états-généraux, ou de les remplacer ou de les suppléer.

Ce respectable magistrat est à Aix comme un père au milieu de ses enfans. Point de faste ; point de luxe : il ne marche jamais accompagné que de ses

vertus. J'ai été témoin de la joie, de la vénération et du véritable respect que sa présence inspire ; il juge ou concilie à lui seul plus de différends que tout le parlement réuni. Je conserverai toute ma vie au fond du cœur et son image et ses bontés. Il m'en a accablé. Il m'est venu prendre ce matin à mon auberge et m'a conduit au palais, pour entendre le fils du célèbre Monclar, qui devoit porter la parole dans une cause intéressante. Le parlement m'a comblé d'honneurs. Le premier président est venu au-devant de moi et m'a présenté à tous les conseillers qui se sont empressés autour de moi, et après mille complimens, m'ont forcé à prendre place avec eux à l'audience, sur le même siége, quoique je fusse en habit de voyage. J'ai entendu le plaidoyer du jeune Monclar; mais je n'ai pas entendu

son père. Je t'avouerai que l'accueil que j'ai reçu de ce parlement m'a fait grand plaisir, parce qu'il m'a prouvé que les calomnies de mon parlement n'avoient point fait impression sur lui; mais ce qui m'a flatté encore plus et réellement, c'est le succès qu'a eu dernièrement, dans une accusation de vol, la lettre que je publiai il y a quelque temps. Plusieurs magistrats m'ont avoué qu'ils s'en étoient prévalus. A la vérité, elle n'est pas du goût de tout le monde; mais c'est beaucoup qu'elle n'ait pas déplu à tous.

La ville d'Aix n'a rien de remarquable : pas un monument; pas un édifice ; elle est assez bien bâtie ; mais d'une tristesse affreuse : on se sauve tant qu'on peut à Marseille..... Adieu.

Ce 4 *Mars* 1790.

Vous me demandez, Monsieur, si je reconnois la lettre que vous m'avez communiquée, pour être de M. Dupaty. Il m'avoit lu la plupart de celles qu'il avoit écrites sur l'Italie. Je ne me souviens pas d'avoir entendu la lecture de celle-ci. Comme il ne la destinoit pas à l'impression, il la gardoit sans doute dans son porte-feuille. Je ne doute pas un moment qu'elle ne soit de lui. Style, pensée, tout l'annonce. C'est sa manière d'écrire, de voir, de louer. Il sembloit voyager avec plusieurs esprits. L'esprit philosophique marchoit le premier; il observoit tout avec finesse; il répandoit et il recueilloit les idées. L'esprit littéraire suivoit, pour peindre les objets nouveaux, pour rajeunir les tableaux an-

ciens, pour traduire les sensations en images et les récits en spectacles. L'esprit magistral n'étoit pas moins occupé à étudier les loix du pays qu'il parcouroit, à démasquer l'hypocrisie de la jurisprudence, à considérer le sang-froid des abus, à confronter le langage de la justice avec les habitudes de la barbarie : son cœur étoit ému à l'aspect de la moindre oppression, et il notoit en passant les bons et mauvais juges. M. de Castillon, qui est le sujet de la nouvelle lettre, a dû en effet produire la sensation mémorable que cette lettre peint si bien. L'enthousiasme est en quelque sorte l'adolescence du véritable génie, et la modération en est l'âge mûr. Celle-ci est le fruit des lumières, des disgraces, des résultats d'une vie occupée autant que vertueuse. L'amour du travail et l'amour du vrai demeurent

seuls. La conscience n'est plus l'esclave de la sensibilité. Elle s'est fortifiée en sacrifiant l'une après l'autre, non pas les vertus, mais les illusions. M. Dupaty avoit celle de la gloire. Mais il pressentoit les maux qu'elle prodigue à ses plus brillans élèves. Les ruines de l'antiquité et l'infortune des grands hommes le frappoient d'une sublime terreur. Il devenoit peintre et poëte aussitôt que compatissant. Les malheurs de l'innocence annoblissoient à ses yeux quiconque en étoit la victime. Jamais cette légitime prédilection ne s'est mieux manifestée en lui que dans la cause des trois roués. On lui représenta la bassesse de leur condition : il répondit : eh bien, c'est un préjugé de plus que j'ai à vaincre : on lui représenta le pouvoir du tribunal qu'il falloit attaquer : on lui dit : songez que le parlement de Paris tient à toutes les

familles : il répondit : mes cliens tiennent à une plus grande famille, à l'humanité entière. En prononçant le mot d'humanité, il sembloit au-dessus d'un homme. Sa voix devenoit sonore et touchante ; son regard lumineux et vaste. On eût dit qu'il contemploit et embrassoit le genre humain. Le jour qu'il eut rendu sa première visite aux trois prisonniers, il fondoit en larmes, et faisoit fondre en larmes tous ses amis. Je les sauverai, s'écria-t-il, ou je périrai avec eux. Il les sauva, après avoir risqué de périr. Cinq hommes de lettres qui pensoient comme lui, s'étoient dévoués, s'il succomboit, à être immolés des mêmes coups. Cette généreuse conspiration devoit éclater le jour même qu'il étoit menacé d'être décrété de prise de corps. Les cinq amis inséparables se seroient enfermés dans sa prison. Cette prison

auroit fait trembler tous les tribunaux de l'injustice. La réforme des loix criminelles, sollicitée vainement depuis un siècle, auroit été forcée en ce moment. Le parlement de Paris n'osa braver la voix du peuple. Celle de M. Dupaty remporta un triomphe complet. Mais ce triomphe se changea bientôt en une catastrophe imprévue. Succombant sous l'impression des chagrins et des succès, sous le poids des travaux et de la maladie, il expira dans la force de l'âge et du génie, au moment où ce génie alloit devenir plus utile, et plaider la cause de l'humanité, non au parlement de Paris, mais au parlement de la nation. La France le regrette, sa famille le pleure, l'amitié le célèbre. Vous m'avez demandé mon jugement sur sa lettre : je devois vous répondre quatre lignes, mais le plaisir de parler de lui m'a entraîné.

Quand on est devant le tombeau d'un ami, on s'y arrête plus qu'on ne voudroit.

J'ai l'honneur d'être, etc. C***.